

Formation de 744 heures (6 mois)



La formation **Remise à Niveau (RAN)** est une étape identifiée comme nécessaire avant l'entrée en formation qualifiante.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ayant besoin de se remettre à niveau et ayant un projet professionnel.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

La formation est axée sur la compréhension et l'expression écrite.

- Savoir lire > niveau B1 du **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : le stagiaire est capable de comprendre des textes simples.
- Écrire en français > niveau A1 du **CECRL** : le stagiaire est capable de rédiger des phrases simples isolées.

Avoir un projet professionnel identifié et validé.

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider les savoirs de base nécessaires à l'intégration d'une formation qualifiante.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne les stagiaires :

- Deux formateurs référents.
- Une psychomotricienne.
- Une psychologue.
- Un référent médical.
- Une assistante sociale.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les formateurs adaptent le parcours aux besoins et au rythme d'apprentissage des stagiaires en fonction de leur projet professionnel.

RAZ
Remise A Niveau

Accueil et mise en place du parcours de formation personnalisé : 2 semaines.

Tests d'évaluation d'entrée en vue d'établir un programme personnalisé, en lien avec le projet de formation.

Phase d'apprentissage : 21 semaines.

Français, mathématiques, « remue-méninges », bureautique, communication, relaxation et atelier corporel.

Bilan à mi-parcours avec évaluation intermédiaire : il permet de mesurer la progression du stagiaire et d'adapter la suite du parcours en fonction des besoins identifiés (exemple : renfort en français).

Évaluation et synthèse finale : 2 semaines.

Tests d'évaluation de fin de formation

ATELIERS PRINCIPAUX

L'approche pédagogique vise à développer l'autonomie du stagiaire dans ses apprentissages.

Français :

Les bases de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.
La compréhension de texte et de consignes.
Les écrits de la vie quotidienne, les écrits professionnels.

Mathématiques :

Les bases du calcul et de la géométrie.
Les connaissances mathématiques spécifiques aux différents secteurs et activités professionnels.

« Remue-méninges » :

Entraînement au raisonnement logique.

Communication :

Les bases de la communication orale, avec mises en situation dans différents contextes de la vie quotidienne et professionnelle.

Bureautique :

Les bases de l'utilisation de l'outil informatique, découverte des logiciels de traitement de texte et tableur, navigation et recherche Internet, messagerie électronique.

Relaxation – atelier corporel :

Gestion du stress, travail sur la concentration et la mémoire, sensibilisation aux gestes et postures.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Formation de 1116 heures (9 mois)

Pour chaque stagiaire, la formation en **Français Langue Étrangère - F.L.E.** - doit favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue française dans une perspective de réadaptation professionnelle et sociale. Elle s'inscrit dans une démarche active d'insertion. Elle prépare le stagiaire à d'autres actions : élaboration de projet, parcours qualifiant ou professionnalisant, remise à niveau...

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) rencontrant des obstacles à l'insertion du fait de leur niveau en français, à l'oral et/ou à l'écrit.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

Comprendre et appliquer des consignes orales et écrites.

Niveau A1.1 en français selon le **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) :

- **À l'oral**, être en capacité de comprendre quelques expressions familières et quotidiennes, des énoncés très simples et d'en produire ; d'identifier et de répondre à des questions simples.
- **À l'écrit**, être en capacité de recopier des mots ou des messages brefs ; de donner des informations par un message très simple.

Un test de positionnement est réalisé par notre établissement permettant d'avoir des niveaux FLE et post alpha les plus homogènes possibles dans chaque section.

OBJECTIFS

Pour le stagiaire, la formation de Français Langue Étrangère vise à acquérir, renforcer, ou consolider les bases du français, les compétences communicatives et linguistiques.

MOYENS

Une équipe d'encadrement pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Formateur-trices.
- Une psychologue.
- Une référente médicale.
- Une assistante sociale.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

D'une durée de neuf mois, la formation F.L.E. est exclusivement axée sur l'apprentissage du français.

Le parcours est personnalisé et les rythmes s'adaptent aux besoins des participants. Les apprentissages se déroulent en cours collectif, individualisé et en sous groupe.

La formation s'organise autour de 9 thèmes :

- L'identité et la famille.
- Le logement.
- Le corps humain et la santé.
- L'alimentation.
- La ville, les transports et l'environnement.
- Les activités quotidiennes, les loisirs, les vacances.
- Les commerces, les achats, l'argent et les services bancaires.
- Les lieux et les services publics.
- La formation et l'emploi.

La progression des stagiaires est évaluée à la fin de chaque thème, ces évaluations permettent de vérifier les acquis.

Un bilan à mi-parcours est réalisé et permet de positionner le stagiaire sur les examens **D.I.L.F.1** (Diplôme Initial en Langue Française) ou **D.E.L.F.2**, (Diplôme d'Études en Langue Française) selon l'évaluation de leur progression et niveau.

La préparation à l'examen est réalisée tout au long des semaines suivant l'évaluation.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Formation de 744 heures (6 mois)



Accès 5 est un dispositif de soutien et d'accompagnement proposé par l'Association Ambroise Croizat, dispensé aux centres Jean Pierre Timbaud et Suzanne Masson.

Au travers d'ateliers en groupe et d'entretiens individuels, le stagiaire construit un projet adapté à sa situation de handicap, ses possibilités d'apprentissage et ses potentiels.

POUR QUI ?

La formation s'adresse à des personnes reconnues «travailleurs handicapés» sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) souhaitant identifier et évaluer des pistes d'insertion professionnelle et de formation.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire.
- Être dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS

- Faire émerger et formaliser le projet professionnel du stagiaire.
- Mettre en place un parcours pour permettre au stagiaire de le vérifier et de le valider.
- Identifier l'environnement professionnel et les conditions adaptées à sa réalisation.

La situation de handicap est prise en compte dans cette construction de projet.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Trois formateurs-trices.
- Une psychologue.
- Une assistante sociale.
- Une psychomotricienne.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé, centré sur le projet individuel.

Salle de formation équipée avec des postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée

PROGRAMME DE LA FORMATION



Les bilans :

Bilan personnel :

- Mieux se connaître, identifier ses centres d'intérêts et son potentiel.

Bilan professionnel :

- Faire le point sur son parcours.
- Positionnement en mathématique et en français.
- Repérage des aptitudes et intérêts professionnels.

Bilan à mi-parcours :

- Présentation des axes de travail futurs et des 1^{ères} pistes professionnelles.

Vérification des projets sur le terrain :

- Exploration et « enquêtes métiers ».
- Immersions en entreprise, rencontres et échanges avec des professionnels.
- Visites des centres de réadaptation professionnelle.

Les ateliers :

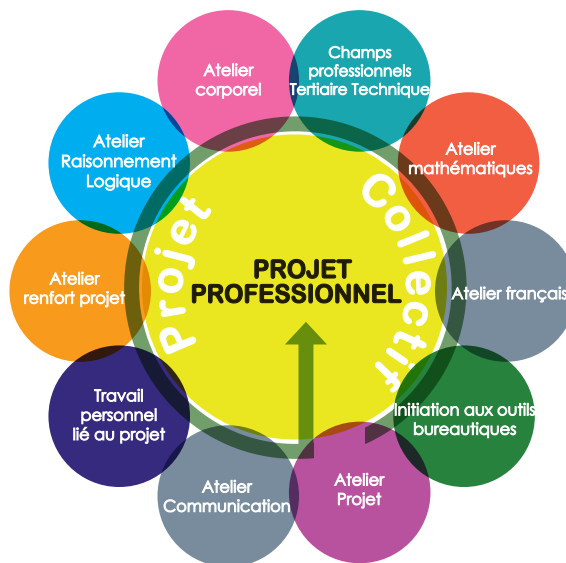
Les ateliers permettent un réentraînement à l'effort, une (re)dynamisation. Ils visent à enrichir la réflexion sur le projet.

- **Découverte des champs professionnels.**
- **Mathématiques.**
- **Français.**
- **Bureautique/Informatique.**
- **Travail personnel sur le projet individuel.**
- **Renfort selon les besoins repérés.**
- **Atelier de raisonnement logique (ARL).**
- **Atelier corporel.**

Synthèse et validation du projet :

Présentation du projet d'orientation et d'insertion ; construction d'un plan d'action pour la suite du parcours.

Validation du projet par le stagiaire, l'équipe et l'orienteur.



Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.

Formation de 620 heures (5 mois)

Projet ISE

Le Projet ISE est un accompagnement personnalisé qui permet d'élaborer et faire émerger un projet réaliste et réalisable dans L'objectif de concrétiser et de valider sa reconversion professionnelle.

Le projet professionnel concerne principalement les métiers des secteurs techniques, industriels, des services et des nouvelles technologies.

Au travers d'ateliers en groupe et d'entretiens individuels, le stagiaire construit un projet adapté à sa situation de handicap, ses possibilités d'apprentissage, ses potentiels et les réalités des entreprises.

POUR QUI ?

Personnes bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) se projetant vers l'industrie et les services aux entreprises.

La formation est rémunérée par l'A.S.P. sur la base de l'ancien salaire.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire.
- Être dans une démarche de construction de projet.
- État de santé stabilisé.

OBJECTIFS

- Se mobiliser dans l'objectif d'une reconversion professionnelle,
- Construire son projet professionnel,
- Définir son parcours de formation,
- Retrouver confiance en soi et en ses potentiels, gagner en autonomie.

MOYENS

Une équipe pluridisciplinaire accompagne les stagiaires :

- Deux formateurs-trices.
- Une psychologue.
- Une infirmière.
- Une Assistante sociale.

Cet accompagnement pluridisciplinaire permet un suivi personnalisé.

Salle de formation équipée de postes de travail individuels et une zone de regroupement pouvant être aménagée (équipements ergonomiques si besoins repérés).

«Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

«Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Les ateliers :

Les ateliers de **communication** permettent d'améliorer la communication orale et de renforcer la confiance en soi. Ils favorisent l'autonomie du stagiaire dans ses démarches professionnelles et personnelles.

Les ateliers de **Découverte et Activités Manuelles (ADAM)** valident des capacités et aptitudes pour les activités nécessitant dextérité manuelle, minutie et représentation dans l'espace.

Les ateliers de **pratique professionnelle** permettent de découvrir et de participer aux activités pratiques du métier visé et d'acquérir des savoir-faire adaptés à l'environnement professionnel.

Les ateliers **informatiques** forment à l'utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, Internet, messagerie électronique et gestion de fichiers).

Le suivi individuel permet d'assurer un soutien dans le travail d'élaboration de projet.

Contact : **Madame Mélanie HALPHEN- Responsable de formation**
Téléphone : **01 44 67 11 03** / e-mail : **pole-projet@crpsmasson.org**

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE SUZANNE MASSON

41 avenue du Docteur Netter - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 67 11 00 – Site Internet : www.crpsmasson.org

Formation agréée par le Ministère en charge de l'Emploi et financée par la Sécurité sociale.